

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

24 juillet 2015

Présents :

Raymond GAGNE, Jacques Henry POINTEAU, Vincent MAURIN, Raphaël ALLIRAND, Raymond CHENEVERT, Laurent GENTES, Jérôme GRAIL, Florine LAMBERT.

Excusés :

Lucia TOEBES GABORIAUD (*procuration à Raymond GAGNE*), Jean GIBERT, Yoann PERBET

Début de séance : 21 h

Secrétaire : Jacques Henry POINTEAU

Ordre du jour :

- Avenir Eco-musée Ferme Perrel
- Décisions modificatives
- Avenants Chaumière des Saveurs et de l'Artisanat
- Projet e-itinérance entre les communes de Moudeyres, Freycenet la Tour et Laussonne
- Attribution régime indemnitaire filière administrative
- Questions diverses

Avenir Eco-musée Ferme Perrel

Le Maire Raymond Gagne rappelle le contexte. Depuis plusieurs années, l'Association des Amis de la Ferme Perrel fonctionne sans Bureau structuré. Raymond Gagne pour les aspects techniques et Marie Pointeau pour toutes les tâches administratives quotidiennes sont seuls à tenir bénévolement à bout de bras cette structure alors que le contexte économique et réglementaire oblige à en accroître au contraire le professionnalisme. Début 2014, Marie Pointeau a indiqué qu'elle souhaitait arrêter son bénévolat et qu'il était nécessaire de prévoir une réorganisation de la gouvernance de l'association. Elle a accepté de garder l'ensemble des missions qu'elle accomplissait encore une année, le temps qu'une solution soit trouvée. Elle a confirmé sa position lors de l'AG de l'association qui s'est tenue le 22 mai 2015, et a précisé qu'elle arrêterait sa mission au 31 juillet 2015. Le Maire Raymond Gagne tient à la remercier très sincèrement pour tout le travail accompli bénévolement depuis plusieurs années.

Face à cette situation, les guides, inquiets de se retrouver seuls sans appui quotidien, ont pris l'initiative d'inviter l'ensemble de la population de Moudeyres à une réunion qui s'est tenue le 10 juillet dernier. La très faible assistance des Moudeyrois à cette réunion est d'autant plus regrettable que les guides, avec le soutien de Raymond Gagne et Marie Pointeau, ont préparé de nombreux projets et font preuve de beaucoup de volontarisme. Une douzaine de personnes ont participé à cette réunion, dont trois membres du Conseil municipal : Raymond Gagne, Laurent Gentes et Jacques Henry Pointeau.

Le Conseil, après avoir très longuement débattu de ce sujet qui est très important pour la commune, et après avoir analysé différentes solutions, a pris les décisions suivantes :

- **La municipalité confirme la nécessité de faire le maximum pour pérenniser l'Eco-musée** ; la synergie de la Ferme Perrel avec les autres actions engagées autour du tourisme est indispensable (ouverture de la Chaumière des Saveurs et de l'Artisanat, réfection des gîtes, projet d'« e-itinérance numérique » en préparation, signalétiques financées par le PNR des Monts d'Ardèche d'une part, par la Communauté de Communes d'autre part, en cours de réalisation, etc.) ;
- **la municipalité, au moins à titre provisoire, va reprendre la gouvernance de l'association**, en y investissant du temps et des moyens ;

- Un nouveau Bureau de l'association, essentiellement organisé autour du Conseil Municipal, va être mis en place : il devra être officialisé lors d'une Assemblée Générale qui va être organisée vendredi 31 juillet prochain ;
- Ce Bureau, après validation par l'AG du 31 juillet, sera constitué de Raymond Gagne (Président), Vincent Maurin (Trésorier), Florine Lambert (Trésorière adjointe), Jacques Henry Pointeau (secrétaire), Laurent Gentes (secrétaire-adjoint), Raphaël Allirand, Raymond Chenebert et Jérôme Grail membres du Bureau
- Cette nouvelle gouvernance devra s'appuyer davantage sur les permanents ; à ce titre, il va être proposé la création d'un poste de directeur, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (CDD), ce dernier devant être embauché sur une période de 18 à 24 mois, avec parmi ses missions la gestion au quotidien de tous les aspects administratifs, comptables, financiers, gestion des ressources humaines, etc. précédemment assurés par Marie Pointeau, mais aussi la mission de construire un vrai projet de développement pour regagner des visiteurs et pour équilibrer durablement les comptes, et de gérer toutes les relations avec les financeurs (subventions, Architecte des Bâtiments de France, etc.). Cet emploi, volontairement limité dans le temps, sera pérennisé seulement si les résultats sont atteints.
- Une réunion de l'association sera organisée le 31 juillet, à 20 h 30 à la Ferme, pour permettre de valider officiellement ces décisions et donner à tous la possibilité de bien se mettre au même niveau d'information.
- Raphaël Allirand et Jacques Henry Pointeau vont proposer au Conseil des idées pour inciter tous les Moudeyrois à se réapproprier l'Ecomusée de la Ferme Perrel.

Décisions modificatives

Deux décisions modificatives, sans incidence sur les comptes sont prises. Il s'agit de changement d'affectation comptable pour :

- un emprunt (1.000 €)
- l'achat de granules bois pour la chaufferie de la Chaumière des Saveurs et de l'Artisanat (pour # 1.300 €) ; il est convenu dans ce cas précis que la Municipalité fait l'avance des granulés bois (plus de 5 Tonnes), à charge pour les exploitants de rendre les silos pleins s'ils cessent l'exploitation.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces deux décisions modificatives.

Avenants Chaumière des Saveurs et de l'Artisanat

Deux avenants sont nécessaires concernant les travaux de la Chaumière des Saveurs et de l'Artisanat :

- Lot n°9 : Bonnet Carrelages à la baisse (15.049,25 € HT au lieu de 16.211,42 € HT)
- Lot n° 13 (pour les courants faibles) : Fraisse à la hausse (30.462,50 € HT au lieu de 28.096,50 € HT)

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces deux avenants.

Un premier bilan financier du projet a été présenté, en attendant la communication d'un bilan définitif qui pourra être établi prochainement. Compte tenu de l'importance de l'investissement, le Conseil Municipal demande à ce que la rentabilité pour la Municipalité et le retour pour la commune, ses habitants et les producteurs, soient suivis avec une grande attention.

Le bail, en particulier, dont la signature est retardée par de nouvelles exigences qui n'avaient pas été identifiées au départ (diagnostics thermique et amiante), devra bien respecter ce qui a été décidé lors du dernier conseil du 5 juin écoulé : loyer minoré les deux premières années, priorité aux producteurs locaux, horaires d'ouvertures harmonisés avec les exigences des autres acteurs du tourisme (dont au premier rang l'Ecomusée de la Ferme Perrel), ...

Projet « e-itinérance » entre les communes de Moudeyres, Freycenet la Tour et Laussonne

Jacques Henry Pointeau présente au Conseil le projet qu'il a construit avec Pierre Gentes (Maire de Laussonne), Jean-Marc Fargier (Maire de Freycenet-la-Tour) et Pierre-Alexandre Jouffre (guide à la Ferme Perrel).

Ce projet vise à faire rester les visiteurs et touristes plus longtemps sur le territoire, donc à consommer davantage sur place, en les incitant à se rendre d'une commune sur les deux autres pour y découvrir l'offre spécifique et complémentaire de chaque site : faune et flore sur les Barthes (Freycenet-la-Tour), objets préhistoriques sur le site des Coustilles (Laussonne), traditions populaires et patrimoine historique à l'Ecomusée de la Ferme Perrel (Moudeyres).

Une animation commune, sous une approche attractive et ludique restant à construire, va être accessible sur des bornes interactives situées en des lieux précis des trois communes. L'animation, mais aussi des informations approfondies et des renseignements pratiques, seront ainsi téléchargeables puis disponibles pour les visiteurs qui pourront soit préparer leur visite avant de venir sur le territoire (et donc prévoir de rester plus longtemps et de visiter les trois villages), soit l'improviser sur place, soit l'approfondir ultérieurement après la visite et envisager de revenir.

Le financement de ce projet, qui s'élève aux environs de 110.000 €, est assuré par la Région Auvergne (compte tenu de la qualité du projet, les financements ont été obtenus à hauteur du maximum possible, soit 40 %), des fonds européens Leader, du département, de la Communauté des communes et d'un autofinancement des trois communes concernées. Une contribution en provenance de la réserve parlementaire est également à l'étude. La contribution, pour la commune, s'élèverait au final à moins de 10.000 €, avec possibilité de valoriser du temps de travail (donc débouchant sur une dépense quasi nulle).

La commune de Moudeyres sera le maître d'ouvrage de ce projet, et passera avec les deux autres communes (Laussonne et Freycenet-la-Tour) des conventions de partenariat.

Le conseil adopte à l'unanimité le principe de ce projet et le rôle de maître d'ouvrage assumé par Moudeyres ainsi que le principe de conventions à passer avec les deux autres communes.

Attribution régime indemnitaire filière administrative

Le Maire Raymond Gagne propose au Conseil d'accorder à la secrétaire de mairie Marie-Pierre Gibert des indemnités supplémentaires justifiées par la qualité de son travail. Ces indemnités, facultatives, sont établies selon les barèmes en vigueur et sont proratisées en fonction du temps de travail pour la commune.

Sur proposition du Maire Raymond Gagne, les barèmes retenus sont un coefficient 4 sur l'Indemnité Administrative de Technicité (IAT) et 1.5 sur l'Indemnité d'Exécution de Missions des Préfectures (IEMP).

Le conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

Questions diverses

Pour des raisons techniques, le défibrillateur sera finalement installé à l'extérieur des toilettes publiques et non dans la cabine téléphonique comme décidé initialement.

Raphaël Allirand tient à attirer l'attention du conseil sur la bonne qualité du travail qui a été réalisé concernant le passage de l'épaveuse sur la commune.

Deux des logements locatifs vont être libres prochainement. Florine Lambert va les proposer à la location.

La séance est levée à 23 h 45.